



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E129579

VALABLE JUSQU'AU

08/06/2027

ÉDITÉ LE

04/05/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/05/1960

Forme juridique : SARL

Capital : 9 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC GRENOBLE 060500923

Siret : 060 500 923 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 81 00154

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 5640658704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 5640658704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : SOCIETE ABONNEL ET BLANDIN

25 BIS RUE JACQUARD  
38000 GRENOBLE

Téléphone : 06 03 07 47 50

Fax :

Portable : 06 03 07 47 50

Site Internet : <http://sarl-abonnel-et-blandin.business.site/>

E-mail : [abonnel.blandin@orange.fr](mailto:abonnel.blandin@orange.fr)

Responsabilité légale :

CHEVALLIER CHRISTINE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / BLANDIN CHRISTINE GÉRANT

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                 | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 03/02/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.